



COMMUNIQUÉ

LA DGFIP DOIT RÉOUVRIR LE DOSSIER DES IDIV !

Parmi les enseignements de la journée d'actions du 15 novembre, et au vu des résultats, on notera la forte mobilisation des collègues A+ et plus particulièrement des IDIV.

Le niveau exceptionnellement élevé de participation des IDIV à ce mouvement révèle un malaise profond que **F.O.-DGFIP** n'a cessé de dénoncer depuis des années.

La posture martiale et jusqu'au boutiste de la DGFIP dans la transposition de PPCR aux cadres de la DGFIP résistera t-elle à ce signal fort donné par ses cadres ?

La DGFIP osera t-elle encore rester droite dans ses bottes sur le dossier de l'indice sommital et des déroulements de carrière des IDIV ?

- ✓ **F.O.-DGFIP** – 1^{ère} organisation syndicale chez les IDIV – exige le retrait du projet DGFIP de régression indiciaire des IDIV !
- ✓ **F.O.-DGFIP** exige la réouverture immédiate de véritables négociations sur le bornage indiciaire et les carrières des 5 600 IDIV de la DGFIP !

F.O.-DGFIP a constamment défendu les IDiv et leur déroulement de carrière et n'a pas attendu les méfaits de PPCR pour hurler au loup. Que les collègues IDiv se rappellent les cycles de discussion de 2014 (voir nos compte-rendus sur le site **F.O.-DGFIP**) sur la « défilialisation » et les nouvelles règles de gestion 2015 et ils comprendront qui défend vraiment les IDiv !

Loin de l'agitation stérile de certains, nous avons alerté au 2^{ème} trimestre 2016 le Secrétariat Général de Bercy et la Ministre de la Fonction Publique sur les risques d'un injuste et absurde déclasserement des IDiv via PPCR.

Le rapport de forces a changé, le Directeur Général doit en tirer les conséquences en retirant ses propositions iniques.

 **ARRÊTE**
D'ÊTRE **EXEMPLAIRES**